

M. STEELE: Pour n'importe quelle année.

Le sénateur CRERAR: Pour l'année 1963-1964, les besoins supplémentaires ont demandé 311 millions de dollars. En 1961-1962, ils ont nécessité 355 millions et en 1962-1963, 181 millions de dollars; en 1960-1961, 169 millions; en 1959-1960, 86.1 millions et en 1958-1959, 144.8 millions.

M. STEELE: Les montants sont, en réalité, plus élevés que cela. Vous lisez la colonne intitulée «prévisions supplémentaires», alors que vous devriez lire la colonne à sa droite, «prévisions supplémentaires finales».

Le sénateur CRERAR: Oui, excusez-moi.

M. STEELE: Je les ai additionnées moi-même. Je fais ce calcul pour les années précédentes aussi.

Le sénateur CRERAR: Voici où je veux en venir. Lorsque vous préparez ces prévisions pour les soumettre à l'approbation du Parlement, vous prévoyez tous les articles sauf les dépenses alors imprévisibles. A mon avis, ce point est très important, et il l'est depuis mon arrivée au Parlement, il y a 47 ans. A cette époque, on n'avait pas l'habitude d'utiliser les prévisions pour apaiser en quelque sorte le public par la présentation de prévisions principales peu élevées, quitte à y suppléer au fur et à mesure par les prévisions supplémentaires. Celles-ci étaient destinées aux choses absolument imprévisibles. Il est dommage qu'il n'en soit plus ainsi et que maintenant les prévisions supplémentaires servent à suppléer aux prévisions principales. Par exemple, leur total en 1962-1963 s'élevait à 281 millions de dollars.

Le PRÉSIDENT: Vous devez les additionner ensemble; la situation est pire que vous ne le croyez.

Le sénateur CRERAR: Voilà qui est intéressant. On a 462 millions de dollars en dépenses supplémentaires, plus que les prévisions budgétaires totales en 1937. Est-ce exact?

M. STEELE: Rien de plus exact, monsieur.

Le sénateur CRERAR: Qu'est-ce que cela signifie? Pourquoi en est-il ainsi? Est-ce parce que les ministères se soucient peu de préparer avec attention leurs prévisions budgétaires ou faut-il en chercher la raison dans l'attitude adoptée par le gouvernement en général, peu importe le parti au pouvoir, car, à mon avis, tous deux sont également à blâmer. On pense qu'il ne faut pas trop surprendre le peuple par les prévisions principales; par conséquent, on diminue les prévisions principales pour y suppléer par les prévisions supplémentaires. Est-ce là l'attitude adoptée ou croyez-vous que ce soit l'attitude adoptée dans la préparation des prévisions budgétaires?

M. STEELE: Je dois dire que non.

Le sénateur CRERAR: Évidemment.

M. STEELE: J'aimerais faire une remarque à ce sujet.

Le sénateur CRERAR: Je n'aurais pas dû poser cette question. Je m'excuse de vous l'avoir posée.

Le PRÉSIDENT: Le témoin exprimait peut-être son opinion en disant qu'on avait tendance à se fier dans une assez large mesure aux prévisions supplémentaires pour régler les changements de décisions impossibles peut-être à résoudre lors de la préparation des prévisions budgétaires principales.

Le sénateur CRERAR: Je m'excuse, je suis arrivé un peu en retard et je n'avais pas entendu cette partie.

Le PRÉSIDENT: Oui.

Le sénateur CRERAR: Cette question, monsieur le président, mérite d'être étudiée de près. Je puis dire, d'après ma propre expérience, si ma remarque n'est pas considérée comme une opinion personnelle, que j'ai fait partie du